

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq décembre à vingt heures zéro minute, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en session ordinaire au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul SORIN.

Étaient présents : M SORIN, Mme DUSSAUT, M. PINSON, M DANIAU, Mme BLIN-LABBÉ, M. BOUCHET, Mme VALLIOT, Mme BOUREAU, M. BOUCLÉ, M. GUIGNON.

Absents excusés : Mme MAIGNE.

Absents : /

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : Mme DUSSAUT Cécile

Date de convocation : 25/11/2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 10

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

✍ Décide de modifier :

- la redevance d'utilisation de la salle associative à **170 € (caution de 100 €)**.

✍ Décide de maintenir :

- la redevance d'utilisation pour un vin d'honneur à **50 € (caution à 50 €)**.
- la redevance annuelle de stationnement de taxi à **165 €**
- les tarifs de concessions dans le cimetière
 - **Concessions cinquantenaires : 150€**
 - **Concessions trentenaires : 100 €**
- cavurnes 4 urnes :
 - **30 ans : 100 €**
 - **50 ans : 150 €**
- Dispersion des cendres au jardin du souvenir avec ou sans inscription sur la stèle : **40 €**

✍ Informe des 3 devis reçus pour la mise en place d'une bâche à incendie au lieu-dit « La Grande Croix ».

✍ Autorise le maire à faire les demandes de subventions DETR 2023 pour la bâche à incendie, le chauffage de l'école, le lavoir.

✍ Autorise le maire à faire la demande de subvention FDSR SOCLE 2023 du Conseil Départemental pour le lavoir.

✍ Approuve le rapport de la Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

✍ Attribue une subvention exceptionnelle à l'ESSL d'un montant de 378,60 €.

Questions diverses :

- Il est informé :
 - ⇒ De l'augmentation du tarif de la maintenance pour l'éclairage public de la commune à hauteur à ce jour de 0, 90 € par habitant et de 24 € par mât d'éclairage.
 - ⇒ Du courrier de la Fédération Française d'Equitation qui Labellise « Les Sabots du Lin ».
 - ⇒ D'un courrier de demande de subvention de l'Avenir Cycliste Touraine pour une course en juin 2023 passant sur la commune.
 - ⇒ D'une réunion le lundi 12 décembre par CCTOVAL pour le point d'eau la Marnière.
 - ⇒ De la distribution des sacs jaune en mairie du 3 décembre 2022, une distribution sera faite premier trimestre pour les foyers qui ne se sont pas présentés.
 - ⇒ Des vœux du maire le samedi 14 janvier 2023.
 - ⇒ De l'avancé du bulletin municipal